



## VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

### SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :*

#### SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[9 tonnes de miels espagnols jugés non conformes par le CIQ du Shandong](#) – Il s'agit du plus gros lot de miels importés jamais détruit par les douanes

[Le Ministère des Finances chinois annonce le report de la mise en place d'une partie de la réglementation sur le E-commerce transfrontalier](#) – Il confirme ainsi les rumeurs qui courraient ces dernières semaines

[Appel à commentaires sur la liste des excipients autorisés dans les health food](#) – Seuls les health food nécessitant un dépôt de dossier sont concernés

[2,2 millions de tonnes de maïs vendues aux enchères pour faire baisser les stocks chinois](#) – La plupart des stocks détériorés devraient servir à l'alimentation du bétail

[Les semences végétales, les géniteurs, les alevins et les plantes sauvages destinés à la reproduction seront exemptés de TVA](#) – Cette mesure sera applicable de 2016 à 2020

[La mise en place de la nouvelle réglementation concernant le lait en poudre est imminente](#) – Elle pourrait être publiée et mise en place le mois prochain

#### ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Le premier groupe agroalimentaire letton investit dans des usines de produits laitiers en Chine](#) – Deux usines de transformation verront le jour en Mongolie Intérieure et au Shandong

[Les entreprises de E-commerce transfrontalier délaissent les zones franches chinoises au profit de l'envoi de colis individuels depuis l'étranger](#) – La nouvelle réglementation produit pour l'instant l'effet inverse de ce que souhaitait le gouvernement

[Shuanghui et les grands producteurs et transformateurs de viande développent leur chaîne du froid](#) – Les ventes de viandes réfrigérées sont en forte progression

[Les poudres de lait importées de plus en plus décriées](#) – Plusieurs professionnels chinois critiquent ouvertement certaines marques étrangères

[Changyu gèle l'expansion de ses magasins Xianfeng](#) – Le groupe accumule les difficultés ces dernières années

[Le chinois HNA s'empare de la filiale restauration d'Air France](#)

#### ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

[Rencontre au sommet entre les ministères de l'agriculture chinois et français à Paris](#) – Plusieurs sujets d'actualité ont été évoqués entre les parties

#### GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

## SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

### **9 tonnes de miels espagnols jugés non conformes par le CIQ du Shandong – Il s'agit du plus gros lot de miels importés jamais détruit par les douanes**

Le CIQ de la province du Shandong a bloqué un lot de 9 tonnes de miels espagnols, représentant une valeur de 57 000 euros. Le lot aurait été jugé non conforme car un nombre trop important de colonies bactériennes aurait été détecté: plus de 12 000 CFU/g, alors que la loi chinoise autorise au maximum 10 000 CFU/g pour le miel. Il s'agit du lot de miel le plus important jamais refusé par la Chine. Les miels en question ont été détruits par le CIQ du Shandong.

Thématique : Miel – Non-conformité

Date : le 24 mai 2016

Source : <http://www.chinanews.com/df/2016/05-24/7881682.shtml>

### **Le ministère des Finances chinois annonce le report de la mise en place d'une partie de la réglementation sur le E-commerce transfrontalier – Il confirme ainsi les rumeurs qui courraient ces dernières semaines**

Des rumeurs sur un possible report de la mise en place d'une partie de la réglementation concernant le E-commerce transfrontalier s'étaient propagées ces dernières semaines dans la presse chinoise (voir veille sanitaire N°48). Celles-ci viennent d'être confirmées par une annonce du ministère des Finances. Afin de pouvoir s'adapter aux importants changements entraînés par la mise en place de la nouvelle réglementation, les autorités chinoises ont décidé d'accorder une période transitoire d'un an avant l'application de certaines parties du texte. Comme prévu initialement, seuls les produits figurant sur les listes blanches de produits autorisés peuvent être commercialisés, et ils sont assujettis au nouveau régime de taxes. En revanche, l'importante masse de documents à fournir et les procédures d'enregistrement ou de dépôt de dossier d'enregistrement pour certains produits, rendus obligatoires par la nouvelle réglementation, sont reportées au 11 mai 2017. Ceci devrait permettre aux acteurs du secteur de pouvoir mieux s'adapter, alors qu'ils ont été très impactés par la nouvelle réglementation.

Thématique : E-commerce transfrontalier – Réglementation

Date : Le 25 mai 2016

Source : [http://gss.mof.gov.cn/zhengwuxinxi/zhengcejiedu/201605/t20160524\\_2013657.html](http://gss.mof.gov.cn/zhengwuxinxi/zhengcejiedu/201605/t20160524_2013657.html)

(site internet du Ministère des Finances chinois)

### **Appel à commentaires sur la liste des excipients autorisés dans les health food – Seuls les health food nécessitant un dépôt de dossier sont concernés**

La CFDA a récemment mis en ligne une liste des excipients autorisés à être ajoutés dans les produits *health food* nécessitant simplement un dépôt de dossier. A cette liste définitive s'ajoute une liste provisoire, pour laquelle les autorités doivent poursuivre les investigations afin d'autoriser ou non l'utilisation de ces ingrédients dans les *health food*. Ces listes contiennent des précisions sur les noms officiels des ingrédients, les standards de qualité, le champ d'utilisation, les quantités maximales et les méthodes d'utilisation de ces ingrédients. Cet appel à commentaires prendra fin le 11 juin 2016.

Thématique : Aliments santé – Ingrédients

Date : Le 25 mai 2016

Source : <http://www.cfda.gov.cn/WS01/CL0780/154322.html> (site internet de la CFDA)

### **2,2 millions de tonnes de maïs vendues aux enchères pour faire baisser les stocks chinois – La plupart des stocks détériorés devraient servir à l'alimentation du bétail**

L'Administration de Stockage des Céréales de Chine va vendre aux enchères 2 millions de tonnes de maïs et 200 000 tonnes de riz. Selon le Centre national du Commerce des Céréales, les maïs produits au nord de la Chine en 2012 et les maïs importés entre 2011 et 2012 seront essentiellement proposés à des producteurs et distributeurs d'alimentation animale. Les autorités chinoises ont par ailleurs réaffirmé la fin des prix planchers pour le maïs. En prévision de cette mesure déjà annoncée il y a quelques mois, les surfaces agricoles allouées au maïs ont diminué pour la première fois en 13 ans. Depuis le début de l'année, les prix des maïs locaux ont par ailleurs baissé de 20% pour atteindre le prix de 1691 RMB la tonne.

Thématique : Céréales – Régulation

Date : Le 30 mai 2016

Source : <http://www.cnfood.cn/n/2016/0530/87443.html>

**Les semences végétales, les géniteurs, les alevins et les plantes sauvages destinées à la reproduction seront exemptés de TVA – Cette mesure sera applicable de 2016 à 2020**

Le Conseil d'Etat annonce que durant le 13<sup>ème</sup> plan quinquennal (2016-2020), les semences végétales, les géniteurs, les alevins et les plantes sauvages destinés à la reproduction seront exemptés de TVA. Les entreprises souhaitant importer des semences devront faire part de leur projet d'importation aux autorités compétentes, qui proposeront ensuite l'exemption de TVA au ministère des Finances. Les autorités doivent encore préciser quels sont les produits bénéficiant de la mesure, ainsi que les éventuels quotas de produits exemptés de TVA.

Thématique : Produits de reproduction – Taxation

Date : Le 31 mai 2016

Source : [http://gss.mof.gov.cn/zhengwuxinxi/zhengcefabu/201605/t20160517\\_1993349.html](http://gss.mof.gov.cn/zhengwuxinxi/zhengcefabu/201605/t20160517_1993349.html)

(site internet du Ministère des Finances chinois)

**La mise en place de la nouvelle réglementation concernant le lait en poudre est imminente – Elle pourrait être publiée et mise en place le mois prochain**

En janvier 2016, l'AQSIQ avait remis à l'OMC une version provisoire de sa réglementation sur l'enregistrement des laits en poudre. Selon certains experts, la version finale de cette réglementation devrait être mise en ligne et directement applicable le mois prochain. Les entreprises laitières pourront seulement commercialiser 9 laits en poudre différents. Avec cette nouvelle réglementation, l'offre devrait rapidement passer de plus de 2000 marques différentes à moins de 700. Certains experts prévoient que la moitié des producteurs locaux de lait en poudre disparaîtra d'ici 2018.

Thématique : Produits laitiers – Lait en poudre

Date : Le 31 mai 2016

Source : [http://epaper.oeeee.com/epaper/D/html/2016-05/31/content\\_41952.htm](http://epaper.oeeee.com/epaper/D/html/2016-05/31/content_41952.htm)

## ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

**Le premier groupe agroalimentaire letton investit dans des usines de produits laitiers en Chine – Deux usines de transformation verront le jour en Mongolie Intérieure et au Shandong**

Premier groupe agroalimentaire de Lettonie, Food Union est en train de construire deux usines en Chine, en Mongolie Intérieure et au Shandong. L'investissement représente plusieurs centaines de millions d'euros. Les matières seront importées de Lettonie, et serviront à la fabrication de fromages, de yaourts et d'autres produits laitiers. En 2015, Food Union a réalisé un chiffre d'affaires de 175 millions d'euros, principalement en Europe du Nord-Est (Lettonie, Estonie, Danemark, Norvège, Roumanie).

Thématiques : Produits laitiers – Investissement

Date : le 25 mai 2016

Source : <http://www.mofcom.gov.cn/article/i/jyl/m/201605/20160501325795.shtml>

(site internet du Ministère du Commerce chinois)

**Les entreprises de E-commerce transfrontalier délaissent les zones franches chinoises au profit de l'envoi de colis individuels depuis l'étranger – La nouvelle réglementation produit pour l'instant l'effet inverse de ce que souhaitait le gouvernement**

Un mois après la mise en place de la nouvelle réglementation concernant le E-commerce transfrontalier, les zones franches chinoises sont confrontées à d'importants problèmes (voir veille sanitaire N°48). Par conséquent, de plus en plus d'entreprises chinoises se tournent désormais vers des solutions de stockage hors de Chine continentale, notamment à Hong Kong (où les loyers des entrepôts ont en conséquence augmenté de près de 20% en 2 mois). Les entreprises de E-commerce disposant d'entrepôts hors de Chine continentale peuvent ensuite acheminer leurs produits en tant que colis individuels, alors que la réglementation est encore assez permissive pour ce type de commerce et que les contrôles sont peu nombreux comparés au nombre de colis arrivant en Chine chaque jour. Selon une entreprise logistique de Canton, les sites de E-commerce transfrontaliers ayant misé sur les zones franches chinoises auraient vu leurs ventes baisser de 80% en à peine deux mois. A terme, les différences entre transit via des entrepôts sous douane et l'envoi de colis individuels depuis l'étranger devraient s'estomper, le gouvernement souhaitant harmoniser la réglementation qui régit les deux systèmes et percevoir plus de recettes fiscales.

Thématique : E-commerce transfrontalier – Réglementation

Date : le 29 mai 2016

Source : <http://www.cankaoxiaoxi.com/finance/20160529/1174062.shtml> (site internet du journal « Can Kao Xiao Xi »)

**Shuanghui et les grands producteurs et transformateurs de viande développent leur chaîne du froid – Les ventes de viandes réfrigérées sont en forte progression**

Shuanghui est en train de négocier avec plusieurs opérateurs pour développer ses ventes de produits transformés et de viande fraîche dans plus de 20 000 restaurants en Chine. Le géant chinois a récemment étoffé son offre de produits prêts à l'emploi ou à mi-cuits et à destination de la restauration, afin de faciliter le travail en cuisine et de réduire les charges des restaurants. Shuanghui vient par exemple d'établir un partenariat avec la chaîne de restaurant Lidajie Jiaozi, la fournissant ainsi en viandes fraîches réfrigérées. A l'image de Shuanghui, de plus en plus de producteurs et abatteurs chinois se mettent à livrer des viandes réfrigérées, alors que la majorité des viandes (70% à 80%) sont traditionnellement livrées et commercialisées à température ambiante. Cette tendance se vérifie particulièrement dans les grandes villes et dans la restauration (ventes en croissance de 11,7% en 2015), où l'essentiel de la viande est consommé.

Thématique : Chaîne du froid – Produits carnés

Date : le 29 mai 2016

Source : <http://www.yicai.com/news/5020003.html>

**Les poudres de lait importées de plus en plus décriées – Plusieurs professionnels chinois critiquent ouvertement certaines marques étrangères**

Après avoir détecté la présence de bactéries *Escherichia Coli* dans des poudres de lait de la marque Holle ces dernières semaines, les produits infantiles à base de poudres de lait importées sont de plus en plus remis en cause en Chine. En Chine, la plupart des poudres de lait infantile sont produites par processus de mélange d'ingrédients secs (et non par voie humide). Certains professionnels chinois critiquent les faibles qualités nutritionnelles des laits infantiles produits par cette méthode, alors que les profits des producteurs (Mead Johnson, Wyeth et Abbot sont notamment montrés du doigt) sont considérables : les boîtes de poudre de ces marques coûteraient en moyenne 60 RMB à produire, alors qu'elles sont vendues à plus de 300 RMB. Selon le vice-président de l'Association pour le Développement de l'Industrie Laitière en Chine de l'Ouest, la Chine a importé plus de 600 000 tonnes de poudre de lait en vrac en 2015, et produit 640 000 tonnes de poudre de lait infantile. La moitié des poudres de lait en vrac importées servirait à la production de laits infantiles.

Thématique : Produits laitiers – Poudre de lait infantile

Date : le 30 mai 2016

Source : [http://news.cb.com.cn/html/business\\_13\\_31244\\_1.html](http://news.cb.com.cn/html/business_13_31244_1.html)

(site internet du journal « China Business Journal »)

**Changyu gèle l'expansion de ses magasins Xianfeng – Le groupe accumule les difficultés ces dernières années**

La chaîne de distribution de vins Xianfeng (312 magasins en Chine) devrait revoir ses orientations stratégiques, a récemment annoncé sa maison mère Changyu, premier producteur de vin en Chine. En 2015, Changyu avait investi 35 millions de RMB dans sa filiale, misant sur le développement de points de vente proposant principalement des vins importés (45% de l'assortiment) et des vins produits par Changyu (45%). Suite aux mauvais résultats du groupe et de sa filiale, l'ouverture de nouveaux magasins est gelée pour une durée indéterminée, et le groupe va désormais développer la livraison à domicile, avec pour objectif que chaque point de vente puisse livrer dans un rayon de 3km. Xianfeng peine à recruter du personnel qualifié, beaucoup de ses magasins étant actuellement sans gérant.

Thématique : Boissons alcoolisées – Distribution

Date : le 30 mai 2016

Source : [http://epaper.bjbusiness.com.cn/site1/bjsb/html/2016-05/30/content\\_336028.htm?div=-1](http://epaper.bjbusiness.com.cn/site1/bjsb/html/2016-05/30/content_336028.htm?div=-1)

(site internet du journal « Beijing Business Today »)

**Le chinois HNA s'empare de la filiale restauration d'Air France**

Le géant chinois HNA est entré en négociation exclusive avec Air France, afin de prendre le contrôle de 49,99% des actions de Servair, filiale de restauration à bord d'Air France, pour un montant d'environ 475 millions d'euros. Le géant chinois HNA gère deux compagnies aériennes et détient des parts dans dix sociétés cotées. Servair se développera ainsi sur le marché chinois, fournissant les deux compagnies de HNA. Au début de l'année, HNA avait envisagé d'acquérir l'aéroport de Londres-City. L'entreprise Servair, qui fournit des services de nettoyage et de restauration au secteur aérien, compte plus de 10 000 employés et son chiffre d'affaires était de 792 millions d'euros en 2015.

Thématique : Restauration aérienne – Investissements

Date : Le 31 mai 2016

Source : <http://finance.china.com/industrial/11173306/20160531/22772460.html>

## ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

**Rencontre au sommet entre les ministères de l'agriculture chinois et français à Paris** – Plusieurs sujets d'actualité ont été évoqués entre les parties

Le 22 mai, Yu Kangzhen, vice-ministre du Ministère de l'Agriculture chinois a rencontré son homologue français Patrick Dehaumont, directeur général de l'alimentation. Cet entretien a été l'occasion d'échanger sur des sujets tels que la prévention de l'ESB, l'importation de viande bovine française, les contrôles concernant la maladie de Schmallenberg et la grippe aviaire, ainsi que sur les coopérations possibles et en cours dans le domaine vétérinaire. M. Yu a notamment appelé à un renforcement des coopérations à différents niveaux sur les questions vétérinaires.

Thématique : Coopération vétérinaire

Date : le 25 mai 2016

Source : <http://www.chinafarming.com/niu/2016/5/25/20165251462341979.shtml>

## GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration Of Quality Supervision, Inspection And Quarantine
CIQ	China Inspection and Quarantine Bureau
CFDA	China Food and Drug Administration
ESB	Encéphalopathie Spongiforme Bovine (la maladie de la vache folle)
HNA	Hainan Airline
OMC	Organisation mondiale du commerce
RMB	CNY, devise chinoise
TVA	Taxe à valeur ajoutée

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [pekin@businessfrance.fr](mailto:pekin@businessfrance.fr)

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [reglementaire-agro@businessfrance.fr](mailto:reglementaire-agro@businessfrance.fr)

**Rédacteurs :** Nanxiang ZENG – Agrotech bureau de Pékin  
Yue HUANG – Agrotech bureau de Pékin  
GAO Xing - Agrotech bureau de Shenzhen  
Emmanuel Brotte – Prospecteur agrotech bureau de Pékin  
Ying LI – Conseillère export réglementaire agrotech bureau de Pékin  
Hélène Hovasse – Chef de pôle agrotech Chine  
Sandrine Barrou - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

**Contact à FranceAgrimer :** Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2016 – Business France

© 2016 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

### Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.